

TOUJOURS LES GREVES

Les grèves se succèdent presque sans interruption; elles éclatent tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Cela devient une manie. Les dernières sont celles des télégraphistes et des ouvriers d'une manufacture de coton.

Ces derniers ont quitté l'ouvrage d'une façon un peu cavalière, si nous en croyons les bruits qui circulent. Ils demandent une augmentation de salaire de 10 p. c. et, en attendant que leurs représentants s'entendent avec les patrons, ils prennent sans crier gare des vacances. Pour un euphémisme, c'en est un bien trouvé.

Que des manufacturiers se permettent de fermer leurs usines sans crier gare et qu'ils déclarent ensuite qu'ils rouvriront à la seule condition que leurs ouvriers acceptent une réduction de salaires de 10 p. c., on en entendrait et on en verrait sans doute de belles.

Mais il est entendu que les ouvriers ont des droits que n'ont pas ceux qu'ils emploient. Le patron doit donner du travail à ses ouvriers à un prix que le patron a le devoir d'accepter sans avoir le droit de discuter. Le patron n'a moralement pas le droit de fermer son établissement sans cause légitime et ne le ferme que quand il est forcé de le faire; les ouvriers, de leur côté, abandonnent volontiers le travail dans le but de mettre les patrons dans l'embarras.

Les causes de grèves les plus fréquentes sont: une demande d'augmentation de salaires et le refus de travailler avec des non-unionistes.

Il est parfaitement légitime que l'ouvrier cherche à améliorer sa situation, à obtenir une meilleure rémunération de son travail, mais avant que de se mettre en grève ne ferait-il pas mieux de demander à celui qui l'emploie, s'il peut lui accorder ce supplément de salaire qu'il croit mériter?

C'est une question qui se discute à deux généralement. Celui qui fixe le prix de son propre salaire est plutôt porté à s'exagérer qu'à diminuer la valeur de ses services et il peut en demander un prix que l'employeur ne peut pas lui accorder sans subir une perte. Le salaire n'est pas une chose qui se règle à la volonté et au caprice d'un individu.

Si l'ouvrier exige un minimum de salaire, il doit reconnaître que celui qui l'emploie a également un prix maximum qu'il lui est interdit de dépasser sans courir à la ruine. C'est donc de la pure déraison de refuser de travailler avant d'avoir commencé à débattre la question de salaire, quand cette question peut, à la suite d'une discussion sérieuse entre les deux parties intéressées, ramener l'accord entre le patron et l'ouvrier.

Cet accord est souvent brisé aussi, comme nous l'avons dit plus haut par le

TISSUS ET NOUVEAUTES

refus d'ouvriers d'avoir pour compagnons de travail des non-unionistes.

Les unions ouvrières ont leur utilité, le fait est incontestable, mais elles ont aussi rendu de bien mauvais services à la cause du travail qu'elles prétendent représenter. Par le nombre de grèves dont elles sont responsables elles ont creusé et creusent encore une profonde méintelligence entre le capital et le travail pourtant inséparables l'un de l'autre et bien faits pour s'entendre, à condition que chacun reste dans le rôle qui lui est naturellement dévolu.

LA SITUATION DES AFFAIRES

Il y a évidemment un grand malaise chez nos voisins. Ce malaise est-il simplement de surface et par conséquent éphémère ou bien a-t-il des racines profondes qui font présager une crise?

Cette question nous intéresse à un degré dont on ne peut nier l'importance. Quand un incendie se déclare chez le voisin, il est temps de prendre des mesures pour que le feu ne vienne pas attaquer sa propre maison.

Comme les Etats-Unis, le Canada a, depuis quelque dix ans, traversé une ère de prospérité qu'on pourrait sans exagération déclarer phénoménale. Nous avons eu des récoltes abondantes; nos manufactures multipliées, agrandies, ont difficilement produit suffisamment pour répondre à la demande; le défrichement de terres jusqu'alors vierges, la construction de nouvelles lignes de chemins de fer ont donné du travail à tous les bras que n'employaient pas l'industrie et aux centaines de milliers d'émigrants que chaque année l'Europe nous envoie; notre commerce a pour ainsi dire décuplé; tous les produits se sont vendus à des prix jusqu'alors inusités et, par les profits accumulés, de nouveaux capitaux se sont formés.

Voilà évidemment une situation brillante, mais elle n'a rien d'exagéré et elle devrait persister.

La situation de nos voisins pendant le même espace de temps n'a pas été moins belle, si même elle ne l'a été davantage à certains égards. Mais voilà que, tout-à-coup, il naît des prophètes qui s'en vont prêchant que tout cela est trop beau et ne peut durer longtemps. Au milieu de leurs prophéties ou plutôt de leurs prédictions plus ou moins pessimistes on peut distinguer quelques conseils à méditer. Ces conseils portent surtout sur des fautes à éviter et nous les avons peut-être commises au Canada comme l'ont fait nos voisins.

Prêcher l'économie et la prudence est toujours de bonne prédication.

Nous ne sommes peut-être pas assez prudents. Souvent nous nous engageons trop avant dans nos entreprises; nous

escomptons trop l'avenir. C'est, en affaires, un sentiment bien naturel que de vouloir progresser, mais en toutes choses il faut savoir borner ses appétits à ses moyens, à ses ressources.

Le commerçant et l'industriel Canadien sont très entrepreneurs, comme le sont également leurs confrères des Etats-Unis, et on peut leur reprocher, comme on l'a fait à ces derniers, d'aller un peu trop vite pour leurs ressources. Le fait est que la question d'argent est une question ouverte ici comme chez nos voisins. Il n'y a pas dans le pays assez de capitaux pour faire face à la demande sans cesse croissante pour la satisfaction des besoins qui, cependant, dans des pays moins nouveaux, seraient absolument légitimes. Il ne faut pas perdre de vue que, chez nous, nous avons travaillé jusqu'à présent surtout avec des capitaux étrangers dont nous devons servir le loyer au dehors et que, par conséquent, nous devons user d'une grande économie si nous voulons produire des capitaux qui nous soient propres.

Economies, nous ne le sommes guère; nous dépensons trop sans compter. C'est dans les années prospères que nous devons amasser pour nos besoins des mauvaises jours qui viendront sûrement. Par notre économie nous pouvons retarder l'arrivée de ces mauvaises jours, comme par notre prudence nous pouvons empêcher les crises graves qu'amènent la surproduction dans l'industrie, les mauvaises récoltes, etc.

Mais jusqu'à présent rien ne permet de prévoir une crise prochaine ou même éloignée, surtout si nous pratiquons la prudence et l'économie.

On fait beaucoup de bruit chez nos voisins des paroles de pessimisme tombées des lèvres de quelques gros financiers, de milliardaires. Le danger existe plutôt dans la publicité qu'on donne à leurs paroles qui sont plutôt des menaces. Le gouvernement américain, en poursuivant les trusts pour leurs méfaits, frappe au cœur ces magnats qui cherchent à se venger. Ils ne se refuseraient pas à provoquer au besoin une crise qui, dans leur esprit, devrait renverser le gouvernement qui s'acharne à mettre fin à des abus qui ont trop longtemps duré.

Pour nous, tant que nous aurons de bonnes récoltes; que nos produits de l'industrie laitière se vendront bien; que nos manufacturiers ne produiront pas au-delà des besoins; que nos commerçants resteront prudents dans leurs achats; que les travaux de grande entreprise et ceux du bâtiment ne chômeront pas, nous n'aurons pas à redouter de crise économique.

L'annonneur sage, non seulement profite de sa propre expérience, mais, aussi bien, de celle des autres annonceurs.